SÉMINAIRE

SÉMINAIRE DOCTORAL : "LA THÈSE ET L'AGRÉGATION"

18 janvier 2022
IRDA Paris 12 place du Panthéon 75005 Paris Escalier M, 2e étage

OUVERT AUX DOCTORANTS DE L'IRDA - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut de recherches en droit des affaires - Séminaires doctoraux

L'Institut de recherche en droit des affaires met en place un cycle de quatre séminaires doctoraux autour de la question :

« Qu'est-ce qu'une bonne thèse de droit commercial ? ».

Des personnalités différentes viendront partager leur point de vue nourri de leur expérience afin d'aider les doctorants à mieux comprendre l'objectif de cet exercice singulier.

Le quatrième séminaire doctoral portera particulièrement sur les attentes que peuvent avoir les membres du jury d'agrégation. Caroline COUPET, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, viendra en discuter avec les doctorants en sa qualité de membre du jury d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles.